

INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE



(Vol. 27, n° 13) 10 juin 2019

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, les faits saillants du rapport financier de l'année 2018.

ÉTATS FINANCIERS 2018 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de l'an 2018 préparés et vérifiés par la firme comptable Lefavre, Labrèche, Gagné c.a., ont été lus, commentés et approuvés lors de l'assemblée ordinaire du 2 mai 2019. Vous trouverez ci-dessous une présentation sommaire dudit rapport.

	BUDGET 2018	RÉEL 2018
<u>REVENU DE FONCTIONNEMENT</u>		
Taxes	3 688 166 \$	3 736 831 \$
Compensation donnant lieu de taxes	149 795 \$	154 686 \$
Transferts	92 356 \$	156 911 \$
Services rendus	554 510 \$	480 221 \$
Imposition de droits	143 092 \$	184 798 \$
Amendes et pénalités	10 000 \$	13 856 \$
Intérêts	19 500 \$	36 034 \$
Autres revenus	8 000 \$	44 344 \$
	<u>4 665 419 \$</u>	<u>4 807 681 \$</u>
<u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>		
Administration générale	708 438 \$	696 054 \$
Sécurité publique		
• Police	374 787 \$	430 182 \$
• Sécurité incendie	287 010 \$	301 527 \$
• Sécurité civile	5 000 \$	4 545 \$
Autres	18 500 \$	17 224 \$
Transport	638 982 \$	550 199 \$
Hygiène du milieu		
Eau et égout	686 052 \$	628 933 \$
• Matières résiduelles	352 900 \$	301 622 \$
• Cours d'eau	21 188 \$	16 945 \$
Autres	16 427 \$	15 730 \$
Santé et bien-être	14 239 \$	6 696 \$
Aménagement, urbanisme et développement	138 091 \$	141 720 \$
Loisirs et culture	1 027 308 \$	955 227 \$
Frais de financement	67 895 \$	71 460 \$
	<u>4 356 817 \$</u>	<u>4 138 064 \$</u>
	308 602 \$	669 617 \$
Remboursement de la dette à long terme	(151 216 \$)	(152 129 \$)
	BUDGET 2018	RÉEL 2018
<u>AFFECTATIONS</u>		
Activités d'investissement	(235 000 \$)	(175 595 \$)
Excédent de fonctionnements non affecté		8 903 \$
Excédent de fonctionnements affecté	200 000 \$	200 000 \$
Réserves financières et fonds réservés	(122 386 \$)	126 688 \$
	<u>(157 386 \$)</u>	<u>(93 380 \$)</u>
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		424 108 \$

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS EN 2018

La rémunération de la Mairesse pour l'année 2018 fut de 19 623,44 \$ avec une allocation de dépenses de 9 811,72 \$. La conseillère et les conseillers ont reçu quant à eux la somme de 6 541,20 \$ avec une allocation de dépenses de 3 270,64 \$. Pour ce qui est de la somme versée par la MRC des Jardins-de-Napierville pour la participation de la Mairesse et/ou de son remplaçant aux conseils mensuels pour l'année 2018, la rémunération totale est de 4 474\$ et l'allocation de 2 236 \$.

VOICI QUELQUES RÉALISATIONS EFFECTUÉES AU COURANT DE L'ANNÉE 2018

- Pavage du rang Grégoire;
- Réfection des toitures de l'hôtel de ville et de la salle du conseil ;
- Acquisition d'une surface de Dek hockey au terrain des loisirs ;
- Travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout pluvial sur le Boul. Poissant;
- Achat d'une pompe de distribution d'eau potable;
- Arrêt des procédures relativement à la construction d'une piscine intérieure;
- Adoption d'une Politique de dons et commandites;
- Achat d'un afficheur de vitesse installé sur la rue Saint-Nicolas;
- Demande de subvention pour l'élaboration d'une Politique familiale;
- Poursuite de l'octroi d'arbres, barils récupérateur d'eau de pluie et composteurs ;
- Octroi d'un nouveau contrat régional pour la cueillette des ordures et du recyclage ;
- Révision du plan de mesures d'urgence;
- Renouvellement des contrats des cadres du Service de Sécurité incendies;
- Participation à une étude d'opportunité de mise en commun des services d'incendie;
- Aménagement d'un sentier piétonnier/ piste cyclable reliant la rue Dr Aumont, Montbleau et Forget permettant aux citoyens de se secteur d'accéder au parc des loisirs et de rejoindre le réseau existant, le tout dans le cadre du Fonds de la ruralité 2018;
- Promesse d'échange de terrains avec la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries afin de permettre certains aménagements nécessaires à l'agrandissement.

Le conseil municipal et tous les employés ont à cœur de vous offrir un milieu de vie sécuritaire, dynamique et agréable et nous vous rappelons que nous sommes disponibles fget prendrons assurément tous vos suggestions et commentaires en considération.

Bien à vous

Chantale Pelletier, Mairesse

LIMITATION DE VITESSE



La limite de vitesse dans toutes les rues résidentielles sur le territoire de Napierville est de 40 km/h (sauf les rues St Jacques et de l'Église sous juridiction provinciale, où la limite est fixée à 50 km/h)



- Par contre, la limite de vitesse est réduite à 30 km/h aux endroits suivants:
- Sur la rue St-Alexandre entre la rue St-Gervais et le pont Henri-Grégoire;
 - Sur la rue St-Louis;
 - Sur la rue de l'Église, en face de l'école, durant les heures scolaires

S'il vous plait, nous vous prions de respecter ces limites pour la sécurité et la quiétude de tous!

Souper/Théâtre :

- Quand : Samedi le 6 juillet 2019
- Où : Théâtre des Hirondelles à St-Mathieu de Beloeil
- Titre : À votre santé, clinique à bon marché (Comédie amoureuse)
- Transport inclus : Autobus Deluxe
- Souper : Club de golf de Beloeil
- Départ : Centre communautaire 16h30
- Coût : 85\$
- Réservation : 450 245-0468 maximum 56 personnes



VIVE LE BON VOISINAGE



Par respect envers votre voisinage, il est de mise que la quiétude de vos voisins ne soit pas affectée par le volume trop élevé soit, de votre musique, du bruit ou d'une fête, et ce, tout au long de l'année.

Merci de votre habituelle collaboration

FAUCHAGE DE TERRAINS



Le fauchage de terrains vacants doit se faire à deux reprises au cours de l'été, soit:

- ◆ Entre le 15 et 30 juin
- ◆ Entre le 15 et 31 août



La Municipalité fauchera les terrains qui n'auront pas été faits aux frais du propriétaire à raison de **225\$/heure** pour un minimum d'une heure.